

La création de tels conseils économiques ou de productivité va bon train dans les provinces canadiennes. Déjà, des conseils parfaitement établis sont en activité en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Saskatchewan...

Et, depuis que ces paroles ont été prononcées, en Alberta.

...tandis que la plupart des autres provinces sont sur le point d'y arriver.

Le succès dans les provinces maritimes a été facilité par le travail du conseil économique des provinces atlantiques et il sera maintenant complet grâce à la signature du manifeste de collaboration du patronat et du travail.

Cette citation du président du conseil national de la productivité nous rappelle que, pour réaliser ses objectifs, le conseil national ne doit pas être soumis à une régie trop sévère du gouvernement national. Son action doit avoir une large portée: elle doit s'exercer sur le travail, le patronat, les provinces et les localités. Sinon, nous nous retrouverons devant la situation qui se présente dans le cas de l'Office de développement et de prêts municipaux. Le gouvernement central a établi les normes concernant l'aide que cette mesure législative est destinée à assurer, mais il n'a pas obtenu la collaboration sur le plan local, collaboration qui est nécessaire pour assurer le succès du programme. La leçon qu'il faut en tirer, c'est, tout simplement, que l'ensemble de la question de la planification et de l'essor industriel doit être coordonné, de façon à empêcher l'économie de s'éparpiller follement dans tous les sens. La planification et les affaires dont l'industrie et le commerce ont besoin se ramènent à un encouragement ordonné et pratique de l'expansion. En principe, l'homme d'affaires est mieux en mesure de dresser des plans pour son propre usage que le fonctionnaire d'Ottawa qui agit en son nom. La responsabilité fédérale englobe la coordination, d'après les principes qui nous ont été formulés, qui encouragera les provinces à assumer leur responsabilité, tout en respectant leur autonomie et leurs droits, mais en réalisant pourtant la collaboration fédérale-provinciale qui doit exister si l'on veut que cet Office obtienne des résultats. Nul ne voudrait retirer au gouvernement une partie de ses pouvoirs ou de son autorité, mais on s'efforce ici d'ajouter la sagesse de la communauté économique à celle du gouvernement, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions.

Voilà qui nous amène à un gouvernement qui s'adjoit des conseillers et c'est là l'une des raisons qui expliquent pourquoi le dernier budget a été un fiasco—simplement parce que l'on n'avait pas consulté ceux auxquels les mesures devaient s'appliquer. On en a vu les résultats. Voilà qui devrait faire comprendre le principe important dont je parle.

[M. Thompson.]

L'autre jour j'ai trouvé une brochure qui donne un résumé du rapport de la mission état-patronat-salariat envoyée en Europe sous les auspices du Conseil national de la productivité. A la page 9, on trouve ceci:

A l'échelon national, les consultations relatives à l'expansion économique ont lieu par l'entremise de conseils ou d'organismes conjoints dont les membres, surtout les représentants du salariat et du patronat, reflètent l'intérêt primordial qui se trouve en cause dans la vie économique de notre pays. Ces membres formulent des recommandations concernant des objectifs communs de politique sociale et économique, ainsi que les moyens de parvenir aux objectifs convenus. Ils ont non seulement leur mot à dire dans la formulation de la politique économique et sociale du gouvernement mais ils doivent assumer une part de responsabilité pour sa mise en œuvre heureuse.

Je trouve que cette mesure renferme certains dangers. Je n'entrerai pas dans les détails maintenant, parce que nous traitons du principe général du bill, mais il faudra les examiner attentivement un par un à l'étape de la discussion en comité. A cet égard, j'aimerais parler d'un discours prononcé à Halifax récemment par M. J.-Claude Hébert et qui s'intitule «Comment le salariat, le patronat et l'État se sont unis en Europe pour assurer l'expansion de l'économie». Au cours de ses observations à la succursale de la Nouvelle-Écosse de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Hébert a déclaré:

Je suis également convaincu, je le répète, qu'il faut des organismes consultatifs aux échelons national, provincial et local. Le Conseil national de la productivité est un bon commencement. Il faudrait étendre ses attributions ou former un organisme plus important qui s'unirait au Conseil pour effectuer des études économiques d'envergure nationale avec l'entière collaboration du salariat, du patronat et de l'État. Voilà l'initiative qui donne des résultats si heureux en Europe. Il faut également reprendre ces études au niveau provincial et l'on constate aujourd'hui que plusieurs provinces établissent des offices de développement économique.

Il faut que les représentants des organisations d'employeurs et des syndicats reconnus rencontrent des représentants du gouvernement, des milieux financiers et d'autres groupes pour étudier les problèmes qui nuisent à la croissance économique.

Si je dis cela, c'est que je suis convaincu que la direction de notre économie est une chose trop importante pour être confiée totalement au gouvernement ou aux partis politiques. Quand il y a lieu d'établir des lignes de conduite nationales et provinciales, il faut demander l'aide du patronat et du salariat. Il est trop facile pour un gouvernement, ou un ministère de l'État, de devenir un petit monde replié sur soi-même. Ils ne sont pas à blâmer—c'est ainsi qu'est la nature humaine. La chose peut arriver dans une société où un service spécial peut se désintéresser des besoins réels de la société. Plusieurs d'entre vous en avez peut-être fait l'expérience. Nous devons réunir en consultation tous ceux qui s'intéressent à l'économie avant de prendre des décisions fondamentales qui influent sur le monde des affaires.

Plusieurs pays ont mis en pratique ce principe. Il suffit de mentionner la Suède, l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas, la